

## Les 13 recommandations et 35 actions du rapport Namur-De la Savane

---

### **Recommandation 1 Désenclaver le secteur pour le rendre accessible**

- Action 1 Prolonger le boul. Cavendish avec voie réservée pour bus vers la station De la Savane
- Action 2 Passerelle pour les modes actifs sur Décarie
- Action 3 Ouverture TC au nord entre le mont Royal et l'arrondissement Saint-Laurent
- Action 4 Ouverture TC au sud du site de l'hippodrome via l'av. Clanradald

### **Recommandation 2 Diminuer la congestion routière**

- Action 5 Accroître l'usage du métro, branche ouest de la ligne orange, en le connectant au REM et en rendant multimodales et connectées les stations Namur et De la Savane
- Action 6 Revoir l'offre de service bus sur tous les axes
- Action 7 Hiérarchiser les transports (personnes et marchandises) sur tous les axes
- Action 8 Aménager les abords de Décarie
- Action 9 Dessiner le réseau de voies cyclables et piétonnes
- Action 10 Ajouter, à moyen terme, deux gares sur la ligne de train Saint-Jérôme
- Action 11 Prolonger, à moyen terme, la branche ouest de la ligne orange vers Laval

### **Recommandation 3 Rendre plus fluide le réseau supérieur**

- Action 12 Préserver la fonction de transit des autoroutes 15 et 40
- Action 13 Réviser la fonctionnalité de l'autoroute 40 et ses voies de desserte entre les échangeurs Acadie et Côte-de-Liesse
- Action 14 Rendre plus fonctionnelles l'autoroute 15 et ses voies de desserte entre les échangeurs Turcot et Décarie
- Action 15 Assurer une meilleure efficacité de transit entre l'autoroute 15 et le boul. Décarie
- Action 16 Repenser avec les entreprises l'organisation du réseau de camionnage local
- Action 17 Mettre des voies réservées aux autobus sur le réseau supérieur et artériel, à l'extérieur de l'île afin de diminuer la pression automobile sur les autoroutes 15 et 40

### **Recommandation 4 Offre de logements abordables à proximité des lieux d'emploi**

- Action 18 Favoriser l'usage des TC en rapprochant les lieux de vie des lieux de travail
- Action 19 Convaincre les entreprises : plans de gestion des déplacements, organisation du travail

### **Recommandation 5 Vision d'ensemble de la mobilité**

Un milieu de vie complet et connecté au cœur de la métropole via des déplacements efficaces et durables

**Recommandation 6 Poursuivre la planification du secteur amorcée en 2015**

- Action 20 Bâtir un cadre de référence d'aménagement et de mobilité pour le secteur
- Action 21 Favoriser les fonctions et aménagements mixtes selon les principes des écoquartiers
- Action 22 Adopter une planification intégrée et efficace prenant en compte toutes les retombées

**Recommandation 7 Assurer l'intégration des 8 projets prévus dans le cadre de référence convenu en prenant en compte les répercussions et choix de mobilité**

**Recommandation 8 Accélérer la mise en œuvre du site de l'hippodrome pour générer des logements abordables et diversifiés**

**Recommandation 9 Le projet Royalmount : prendre acte de son concept révisé**

- Action 23 Appuyer l'introduction de la fonction résidentielle
- Action 24 Bâtir la passerelle entre le terminus Royalmount et la station De la Savane avant 2022
- Action 25 Insérer les mesures de mobilité proposées par le promoteur, dans le plan du secteur
- Action 26 Réduire les 9 850 places de stationnement prévues
- Action 27 Appliquer les mesures de gestion de la demande proposées pour diminuer l'usage de l'auto dans les déplacements générés par le projet Royalmount
- Action 28 Retenir 7 interventions en transport proposées par le promoteur
- Action 29 S'entendre avec le promoteur sur sa contribution financière aux interventions en transports collectifs et actifs
- Action 30 S'assurer qu'une entente soit signée entre le promoteur et les parties concernées

**Recommandations 10 Établir des cibles de diminution des déplacements en auto par rapport aux déplacements actuels**

- Action 31 Mesurer les résultats atteints par chaque intervention retenue
- Action 32 Poursuivre les études macroscopiques de prévision des déplacements pour éclairer les décisions de développement

**Recommandation 11 Mettre en place un mécanisme pour coordonner le suivi des recommandations**

**Recommandation 12 Modifier les lois ou règlements pour favoriser une planification concertée, prenant en compte la mobilité et les autres impacts**

- Action 33 Tenir compte des répercussions supra locales d'un projet
- Action 34 Formaliser la consultation publique supra locale pour les projets d'envergure
- Action 35 Mettre en place un mécanisme souple de coordination des interventions en transport relevant de différentes autorités

**Recommandation 13 Faire participer les promoteurs au financement des services et infrastructures de transport collectif et actif**

